

Affaire suivie par Marie-Sylvia BAILLEUL

Conseil d'Administration du 7 février 2014

Projet de délibération

Objet. : Attribution de subventions de Polytech'Lille aux associations

Le Conseil d'Administration

Après avis du conseil d'administration de Polytech'Lille du 14 novembre 2013 relatif à l'attribution des subventions destinées aux associations,

approuve l'attribution des subventions suivantes :

- | | |
|--|----------|
| • Association Bureau des Étèves | 25 000 € |
| • Association des personnels « Amytech » | 5 000 € |